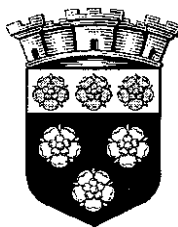


VILLEDEMAISONS-LAFFITTE  
78605 CEDEX



DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES  
SERVICE VOIRIE  
Tél. :01 34 93 12 47  
demande.voirie@maisonslaffitte.fr

### DEMANDE D'AUTORISATION DE TOURNAGE

Titre du film : .....

Production : .....

Adresse : .....

Régisseur principal : .....

Régisseur adjoint : .....

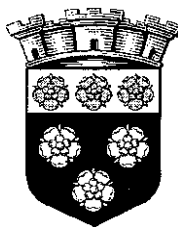
Adresse du tournage : .....

Dates du tournage : .....

Téléphone et courriel : .....

#### Renseignements sur les véhicules :

Véhicules N°	Type
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	



DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES  
SERVICE VOIRIE  
Tél. :01 34 93 12 47  
demande.voirie@maisonslaffitte.fr

**Demande d'autorisation d'occupation du domaine public :**

Dates	Adresse	Restrictions souhaitées (stationnement interdit, circulation barrée, ...)	Véhicules N°

Pièces **OBLIGATOIRES** à joindre au dossier :

- Certificat d'assurance
- Descriptif des journées de tournage

La réservation de l'emplacement, la pose et la surveillance de panneaux et de toute la signalisation réglementaire restent à la charge du demandeur. La Société effectuant la réservation doit contacter la Police Municipale au 01.34.93.80.88, afin d'informer de la mise en place de l'autorisation. La Police Municipale se rendra sur place, afin de constater la mise en place effective. Pour rappel l'autorisation et la pose de panneaux se font 48 heures avant en zone payante et 8 jours avant en zone gratuite.

Je soussigné, le demandeur, m'engage à payer les frais à la Ville suivant le tarif en vigueur et à respecter les prescriptions des Services Techniques. Ce document est à adresser au service Voirie **au moins 2 semaines avant la date de début du tournage, excepté RD 308 (avenue du Général de Gaulle, avenue Lonqueil et rue de Paris) 4 semaines avant.**

Date de la demande :

Signature etcachet du demandeur :